

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de Cantal

Registre

1877

N° 74

SIGNALEMENT.

Le Sieur *Simpertie*
Baptiste

natif de *S. Gerons*

demeurant à *id*

allant à *Madrid (Espagne)*

âgé de *32* ans, taille d'un mètre

88 centimètres

cheveux *chât* front *ordinaire*

sourcils *id* yeux *roux*

nez *moyen* bouche *moyenne*

barbe *chât* menton *à fossette*

visage *ovale* teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à *Aurillac*, le *18 Septembre 1877*.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Simpertie Baptiste

MAIRIE D'AURILLAC

Mairie



noy scuffigné maire de la commune de St geron
canton de la requiebra (cantat) certifie que le
sieur limbertie baptiste natif de la commune de
glonat établi depuis quelque mois au vilage de mauxel
commune de St geron sus dit canton de la requiebra
a toujours joui d'une bonne reputation, et depuis qu'il
est dans notre commune il s'est fait remarquer par
sa bonne conduite et sa bonne moralité, en foi de
quoi nous lui avons délivré le présent certificat pour
lui servir a obtenir un passe-port pour aller a madril
Espagne; fait a la mairie de St geron le
dix sept septembre mil huit cent soixante
quinse;



Jolivet

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

N^o 372.

Vous, Chargé d'Affaires de France
en Espagne

Signalement.

Age de 32 ans
Taille 1^m 580 - mill
Cheveux chât.
Front ord.
Sourcils chât.
Yeux rous
Nes moy.
Bouche moy.
Barbe chât.
Menton à fente
Visage ovale
Teint coloré
Signes particuliers

Priens les Autorités Civiles et Militaires de tous
les Pays amis ou alliés de la France, de laisser passer librement
M^{rs} Limbertie, Baptiste, boulanger, natif
de Glénat (Cantal), demeurant à Madrid (Espagne),
se rendant en France

et de lui donner aide et protection en cas de besoin
Le présent Passeport délivré à Madrid, le premier Septembre
mil huit cent soixant quatorze sur le vu de son Certificat d'immatricu-
lation de cette Ambassade est valable pour un an.

Signature du Porteur

Baptiste Limbertie

Le Chargé d'affaires,
Par l'Ambassadeur

Le Chancelier de l'Ambassade,

Baron

Le Chargé d'Affaires,

M^{rs} de Vismail



N^o d'ordre = 1516
art 47 du tarif
Solvit = dix francs.